

## Le Club de l'Amélioration de l'Habitat présente la restitution des travaux du groupe de travail mis en place en 2021 et 2022 « Synergies des acteurs publics et privés, pour intensifier la rénovation énergétique dans les territoires »

Le CAH s'est réuni avec ses membres et partenaires le 29 novembre dernier dans le cadre des rencontres du Club « Un habitat rénové et performant : efficacité énergétique et décarbonation ».

Des personnalités hautement qualifiées de la rénovation énergétique sont intervenues :

- **Simon Huffeteau** / Coordinateur gouvernemental du plan de rénovation énergétique des bâtiments DGALN / DGEC
- **Simon Corteville** / Responsable rénovation énergétique et politiques sociales à la Direction de l'Expertise et des Politiques Publiques Anah
- **Marjolaine Meynier-Millefert** / Député de la 10ème circonscription de l'Isère et Présidente de l'Alliance HQE
- **José Caire** / Directeur des villes et territoires durables - ADEME
- **David Morales** / Vice-Président - CAPEB
- **Pascal Housset** / Président - UMGCCP/FFB
- **Damien Berthelot** / Directeur Marketing et digital - Saint-Gobain
- **Jean-Marc Boulicaut** / Responsable des Relations Partenaires Institutionnels de la Filière Bâtiment- EDF
- **Jean-Baptiste Devalland** / Directeur général - Teksial
- **Frédéric Delhommeau** / Directeur Habitat et rénovation - Agence Parisienne du Climat
- **Antoine Mellul** / Conseiller particuliers et professionnels de la rénovation, Espace France Rénov' - ALEC AGEDEN Isère
- **François loos** / Directeur CEE- Total Energie Marketing France
- **Philippe Pelletier** / Président - Plan Bâtiment Durable
- **Bérénice Le Fur** / consultante Associée - Atema Conseil
- **Jacques Pestre** / Président - CAH
- **Jean-Pascal Chirat** / Délégué Général - CAH



En concertation avec l'Ademe et l'Anah, le CAH a lancé courant juin 2022 une enquête ciblant un échantillon représentatif de professionnels intervenant en rénovation énergétique de maisons individuelles ou copropriétés.

**Objectif :** évaluer le niveau de connaissance des politiques publiques territoriales et des Espaces Conseil France Rénov (ECFR), mais aussi apprécier la perception des interventions des ECFR et identifier les attentes vis-à-vis de ces structures.

### Quelques éléments de réponses issus des résultats de l'enquête :

- Environ **une entreprise sur deux** aborde fréquemment ou assez souvent le sujet de la **rénovation globale avec ses clients particuliers**, les entreprises de 0 à 10 salariés étant plus nombreuses dans ce cas. Près des deux tiers des entreprises interrogées estiment avoir une bonne connaissance des politiques publiques et aides financières nationales en faveur de la rénovation énergétique, majoritairement les plus petites 0 à 10 salariés.
- Il apparaît dans les résultats de l'enquête **une moindre connaissance des politiques et aides financières locales que celles proposées au niveau national** en observant une meilleure connaissance pour les plus petites entreprises.
- Un peu plus de **la moitié des entreprises connaît les structures publiques d'information-conseil** qui interviennent sur leur territoire.
- Parmi les entreprises connaissant ces structures locales, 60 % ont déjà été en contact avec elles.
- **Une légère majorité de professionnels ignore encore que ces structures mènent des actions en leur faveur.** Une méconnaissance qui concerne davantage les plus grosses structures.
- Parmi les entreprises ayant connaissance des structures locales et de leurs actions menées en faveur des professionnels du bâtiment, près de la moitié ont déjà bénéficié d'une ou plusieurs actions.
- Quelle que soit la taille des entreprises ayant bénéficié de ces mesures, la totalité d'entre elles ont été satisfaites des informations reçues ou des actions conduites.
- Parmi **les types d'actions que devraient réaliser les structures publiques d'information-conseil** pour aider les entreprises dans leur activité de rénovation énergétique, deux d'entre elles sortent du lot :
  - La diffusion d'informations sur les aides financières et sur les **évolutions réglementaires** en cours et à venir.
  - **L'accompagnement des clients à la mobilisation des aides financières** (montage des dossiers, informations sur les aides nationales et locales) mentionné par un tiers des répondants.

### La synthèse de l'enquête réalisée auprès des Espaces Conseil France Rénov



En concertation avec l'Ademe et l'Anah, le CAH lançait en juin dernier une enquête ciblant les professionnels de la rénovation énergétique pour évaluer leur niveau de connaissance des politiques publiques, notamment portées en régions par les Espaces Conseil France Rénov (ECFR).

### Synthèse des réponses :

#### Les priorités accordées à la question de la mobilisation des professionnels de la filière rénovation



**67%** des ECFR estiment prioritaires les actions de mobilisation des professionnels.



**43 %** veulent les renforcer...



**40 %** les maintenir.

#### Trois métiers à mobiliser plus fortement :



Maitres d'œuvre (architectes et BET)



Énergéticiens et acteurs CEE



Les distributeurs de matériaux.

#### Actions spécifiques et concrètes menées en direction de certains de ces acteurs

- Il apparaît que **les actions d'information sensibilisation soient largement plébiscitées** et cela en phase avec les attentes des entreprises.
- La structuration de l'offre et l'information technique sont perçues comme bien adaptées aux besoins, mais pour autant correspondent assez peu aux attentes côté entreprises : d'après l'enquête réalisée par le CAH auprès des entreprises du bâtiment, **9% des entreprises attendent des ECFR des informations d'ordre technique** et seulement 4% une assistance à la structuration de l'offre et la constitution de groupements.
- L'accompagnement commercial et la mise en relation prioritaires ne sont évoqués que par moins de la moitié des ECFR. Il faut pourtant observer des attentes significatives de la part des professionnels en ce domaine, **22% des entreprises interrogées par le CAH estiment pertinente la mise en relation avec des particuliers porteurs de projet.**

#### Actions répondant le mieux aux attentes des professionnels du bâtiment

La mobilisation des acteurs de la maîtrise d'oeuvre et de l'audit : développée par plus de la moitié des ECFR (48 %), sans doute en cours de développement sous l'effet du programme « SARE » dans les territoires où la copropriété ne présente pas un enjeu majeur.

Les actions susceptibles de bien fonctionner selon les ECFR : formation/sensibilisation sur la rénovation énergétique ; visite de chantiers ; mise en réseau ; formalisme des devis pour la mobilisation des aides ; animations techniques ; accompagnement pour affiliation « Mon Accompagnateur Rénov' ».

#### Réceptivité aux démarches entreprises

Deux tiers des ECFR estiment que les professionnels sont réceptifs à leurs actions, mais pour 71%, **les mobiliser reste difficile.**

#### Actions privilégiées pour la mobilisation des acteurs privés par les Espaces France Rénov

Pour progresser, **formation courte et atelier de rencontres avec les acteurs** apparaissent comme les actions les plus pertinentes.

#### Contributions

D'une façon générale, **les ECFR estiment que les contextes sont assez défavorables à la mobilisation des professionnels quelques verbatim à retenir :**

- « Il faut absolument revaloriser les métiers du bâtiment, développer quantitativement l'offre et il faut agir. Vite ! »
- « Les professionnels sont absorbés par les démarches administratives, difficiles pour eux de prendre du temps. Est-ce qu'en se regroupant ils pourraient mieux gérer cette charge ? Comment les aider à mieux s'organiser ? »
- « Pour sortir du petit cercle des pionniers, il faut développer le donnant / donnant ; ce qui n'est pas toujours compatible avec la posture de neutralité des ECFR »

**Un besoin de passer d'actions dispersées à une véritable stratégie partagée :**

- « On a besoin d'une enquête de terrain pour bien qualifier l'offre et les acteurs en place »
- « Il faudrait définir une stratégie de mobilisation des professionnels en collaboration avec tous les acteurs concernés à l'échelle des départements, avec l'appui des régions et du national »
- « On a associé les professionnels à la gouvernance de nos actions »
- « Besoin de rendre plus lisibles pour les professionnels les différentes compétences disponibles à l'échelle infrarégionale : CDR bâtiment durable, PTR, CMA, organisations professionnelles, ... »